



**LES TITRES :**

**ÉDITO DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA  
SECTION DES CÔTES D'ARMOR,  
JEAN-YVES NAOURÈS.**



**ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA SECTION  
DES COTES D'ARMOR, LE 10 MAI  
DERNIER À TRÉGUIER**



**REMISE DU PRIX D'APPRENTISSAGE À CINQ  
JEUNES APPRENTIS DES CÔTES D'ARMOR, LE 25  
JUN 2022 À LA PRÉFECTURE DE SAINT-BRIEUC.**



**DENISE LE FLOHIC, grande résistante,  
nous a quittés dans sa 100<sup>ème</sup> année.**



## ÉDITO DU PRÉSIDENT :



Chères et chers sociétaires, chers amis,

À l'occasion de l'assemblée annuelle du 10 mai dernier, vous m'avez fait l'honneur de m'élire président de la section départementale de la SMLH et je tiens dans un premier temps à tous vous en remercier.

J'ai une pensée immédiate et émue pour ceux qui étaient absents à cette assemblée, empêchés parce qu'eux ou leurs proches souffrent dans leur corps. Je leur souhaite bon courage dans leur combat contre la maladie.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je tiens à me présenter : J'ai 59 ans, je suis marié à Patricia, j'ai deux filles. Je suis domicilié à Trébeurden et suis originaire de Guingamp. J'ai fait une carrière en deux temps, dans la gendarmerie que j'ai quittée en avril 2018 avec le grade de lieutenant-colonel, après 35 ans de carrière. Je dirige, depuis cette date, un cabinet conseil dans le domaine de l'intelligence économique et la gestion de crise. Accessoirement, j'ai également accepté de diriger le séjour départemental du service national universel (SNU). Cette mission s'arrêtera pour moi le 15 juillet prochain. Je pourrai plus me consacrer à la SMLH des Côtes d'Armor.

## ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SECTION DÉPARTEMENTALE DES CÔTES D'ARMOR :



Le 10 mai dernier, en la cathédrale Saint-Tugdual de Tréguier, sonnait l'ouverture de l'assemblée annuelle de

Je préside le comité de LANNION de la SMLH depuis octobre 2019. Date à laquelle j'ai intégré statutairement le bureau de la section départementale.

Je mesure l'honneur que me fait notre ancien président, Bernard LIXON, de m'avoir proposé de lui succéder. Je mesure également l'honneur qui est le mien de lui succéder. Il a été un président exemplaire, tourné vers l'autre, il a donné de son temps et de son énergie à la tête de la section des Côtes d'Armor. Il est un exemple pour moi, et je saurai m'inspirer de ses actions dans mon nouveau mandat.

Je sais désormais pouvoir compter sur lui pour me guider dans mes premiers pas de président. Je sais compter sur les présidents de comité pour m'aider et faire rayonner le département au-delà de ses frontières. J'espère rapidement pouvoir composer le bureau avec le renfort d'un trésorier, encore manquant.

Je continuerai les chantiers initiés, car ils sont plein de bon sens et servent l'intérêt général. Je développerai les activités intergénérationnelles, avec la pérennisation du « prix de l'apprentissage » et les actions avec les missions locales.

Je tenterai de rester digne des actions déjà lancées et de marcher dans les pas de Bernard LIXON, sans trahir l'esprit qu'il a su imprégner dans sa présidence.

Jean-Yves NAOURES



la section des Côtes d'Armor de la SMLH, après deux ans et demi d'inactivité.

C'est la troisième fois, souligne Guirec ARHANT, maire de Tréguier, que sa ville accueille l'assemblée annuelle de la SMLH. L'édile n'a d'ailleurs pas lésiné sur les avantages qu'il a accordés aux organisateurs pour la conduite de la journée.

À 9 heures, une cinquantaine de sociétaires et leur conjoint, ainsi que les porte-drapeaux des comités de Saint-Brieuc, Dinan, Guingamp et Lannion, ainsi que le drapeau des médaillés militaires de Tréguier, étaient rassemblés devant l'entrée principale de la cathédrale. Ils sont accueillis par l'abbé Guillaume CAOURS, curé de la paroisse de Saint Tugdual de Tréguier. Cette messe avait été préparée en collaboration avec Patrick PERSON, vice-président du comité de Lannion et délégué du secteur de Guingamp.

Tous les participants se sont retrouvés, à 10 heures 15, devant le monument aux morts de la ville pour un dépôt de gerbe en présence de madame Marie-Pierre BODIN, première adjointe du maire de Tréguier, de monsieur Pierrick GOURONNEC, conseiller départemental du canton, représentant le président du conseil départemental et de monsieur Laurent SABATIER, président du tribunal judiciaire de Saint-Brieuc. Les drapeaux se sont inclinés au moment de respecter une minute de silence en hommage aux sociétaires qui nous ont quittés, mais également à tous ceux qui sont engagés sur les théâtres extérieurs.

C'est à 11 heures, alors que les conjoints regagnaient l'entrée du cloître pour une visite offerte, que les sociétaires ont rejoint la salle du conseil de la ville de Tréguier, magnifique pièce qui porte le poids de l'histoire de la ville.



Le président Bernard LIXON ouvre la séance par son mot d'accueil, suivi de madame Marie-Pierre BODIN, représentant le maire et de monsieur GOURONNEC, représentant le président du conseil départemental.

Notre président reprend la parole et remercie à nouveau les autorités présentes, sans oublier Guillaume LE MEUR, directeur de l'office nationale des anciens combattants et

veuves de guerre (ONACVG), Philippe DELAPORTE, président départemental de l'association des membres de l'ordre national du mérite et Jean-François LE MÉE, président de l'association des membres de l'ordre des palmes académiques.

Monsieur Stéphane ROUVÉ, préfet des Côtes d'Armor, récemment affecté dans notre département, est excusé.

Bernard LIXON remercie à nouveau les contributeurs et organisateurs de la journée :

Remerciements :

- au maire de Tréguier pour avoir mis à la disposition du comité de Lannion la salle du conseil et la salle des fêtes de la commune, ainsi que la gratuité de la visite du Cloître pour les conjoints. Il remet la médaille gravée du centenaire de la SMLH à madame BODIN.



- au père Caours, curé de la paroisse pour son accueil et pour la célébration d'une messe, avec le concours actif de Patrick Person.
- aux associations patriotiques et aux porte-drapeaux qui nous ont accompagnés au monument aux morts.
- aux lieutenant-colonel ® Jean-Yves Naourès, président du comité de Lannion, Dominique GAY, président du comité de Paimpol-Goëlo, Philippe BALLAND, secrétaire par intérim, ainsi qu'à François MAYON d'avoir œuvré pour que cette journée soit une réussite,
- à ceux qui leur ont apporté leur aide et notamment à notre ancien secrétaire, Jean de COINTET, et à son épouse, Sylvie, notre trésorière, qui ont quitté le département pour s'installer en Italie et qui ont continué à nous apporter leur aide.

Le président Bernard LIXON conclut en rappelant qu'il termine son troisième mandat à la présidence de la

section et ne brigue pas un nouveau mandat. Après avoir fait appel à volontaire, il précise qu'un seul membre sociétaire a fait acte de candidature à la présidence du bureau de la section.

Le programme de l'assemblée annuelle se poursuit par la prise de parole du secrétaire provisoire, Philippe BALLAND, candidat au poste de secrétaire pour le nouveau bureau.

64 sociétaires sont présents physiquement, 73 pouvoirs sont présentés (soit un total de 137 personnes). Le quorum est atteint et permet la poursuite de la réunion.



Depuis notre dernière assemblée en 2019, la section a eu à déplorer le décès de 49 sociétaires (voir liste en fin de bulletin). Le président invite les personnes présentes à observer un moment de recueillement en leur mémoire et d'avoir une pensée pour leurs conjoints et leurs proches auxquels il associe ceux qui sont morts ou souffrent de séquelles de blessures au service de la France et plus particulièrement sur les théâtres d'opérations extérieures.

Concernant le rapport sur le moral, les activités depuis 2021 ont été considérablement réduites en raison de la crise sanitaire. L'engagement des sociétaires et surtout des porte-drapeaux a toutefois été important au profit des associations patriotiques, notamment à l'occasion des célébrations des cérémonies nationales, même si parfois, la jauge de présence était contrainte.

L'action principale, qui a été la mise en place en 2021, est la remise du Prix de l'apprentissage. La cérémonie, qui s'est déroulée, en présence d'une centaine de personnes, le 11 septembre, présidée par le préfet des Côtes d'Armor, dans les locaux du conseil départemental, a vu la remise de 5 prix.

Dany BOUCHÉ, président du comité de Dinan, a accompagné sept jeunes costarmoricains qui ont participé aux Olympiades de la Jeunesse, à Paris, le 26 septembre.



Il est important de noter que le président du comité de Lannion a dirigé le stage SNU des Côtes d'Armor, en juin et juillet 2021.

Le comité de Lannion demeure également très investi et poursuit son action dans le soutien à la Mission Locale Ouest-Côtes d'Armor de Lannion, au sein du réseau parrainage et la participation au dispositif « Garantie Jeunes », dans le cadre de la convention Mission Locale / SMLH22, signée en 2012.

Seules les assemblées annuelles des comités de Saint-Brieuc et de Dinan ont pu se tenir en présentiel.

Concernant la trésorerie de la section, les comptes d'exercice 2021 ont été présentés, au nom de notre trésorière, par le président, à l'équilibre et ont été approuvés par l'assemblée annuelle.

Le secrétaire présente l'état des effectifs de la section. Notre institution costarmoricaine compte désormais 321 sociétaires et amis. La pyramide des âges fait ressortir les points suivants : 45% des membres ont 80 ans et plus, 40% ont entre 60 et 79 ans, 15% ont moins de 60 ans.

On note et saluons respectueusement nos centenaires :

- André GEORGES (Paimpol) 105 ans,
- Louise DELISLE (Lannion) 102 ans,
- Madeleine NORMAND (Saint-Brieuc) 102 ans,
- Henry VENNER (Paimpol) 101 ans,
- Yvon GICQUEL (Saint-Brieuc) 101 ans,

Avant de céder sa place, le président en exercice, pour quelques minutes encore, en profite pour remercier l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à ses côtés, durant

ces neuf années de présidence de la section départementale. Symboliquement, il remet le diplôme d'honorariat à Rolande TRISTANI, qui a été vice-présidente de la section.



### ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU :



Il est présenté à l'assemblée le nom des impétrants au bureau de la section.

- Comme secrétaire départemental, Philippe BALLAND, lieutenant-colonel, délégué militaire départemental sortant du 22, jeune retraité.
- Comme président de section, Jean-Yves NAOURÈS, chef d'entreprise, lieutenant-colonel de la gendarmerie en retraite, président du comité de Lannion depuis octobre 2019.

Soumis au vote de l'assemblée, les deux candidats sont investis dans leur fonction. On note toutefois, à grand

regret, que l'appel à candidature pour occuper les fonctions de trésorier est resté lettre morte.

Jean-Yves NAOURÈS, nouveau président, prend pour la première fois la parole pour se présenter et surtout exécuter les premiers actes de président.

C'est tout naturellement que son premier geste s'adresse au colonel (h) Bernard LIXON, président durant 9 ans de la Section des Côtes d'Armor de la Société des



Membres de la Légion d'Honneur. Il lui remet le diplôme d'honorariat, accompagné du témoignage de l'amiral COLDEFY, président national, ainsi que la médaille du Centenaire de la SMLH, gravé à son nom.

Le deuxième acte que notre nouveau président exécute est également important. Il met en avant, tous ceux qui s'engagent auprès des sociétaires, des comités et de la section. Pour l'occasion, Patrick PERSON, vice-président du comité de Lannion, délégué du secteur de Guingamp, a recruté un porte-drapeau pour remplacer monsieur Robert MAURICE et Yves NAOURÈS. Il s'agit de Christophe EVEN, de Pabu, près de Guingamp. Le président lui remet la carte d'ami de la SMLH. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe et le remercions d'emblée de son engagement à nos côtés.

La réunion de l'assemblée annuelle 2022 de la SMLH est clôturée par notre récent président élu. Il invite les sociétaires de rejoindre leur conjoint dans la salle des

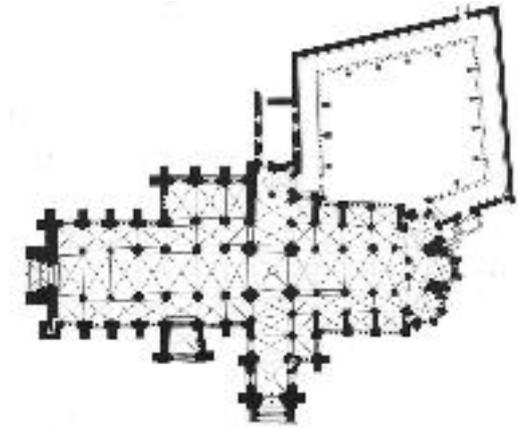


fêtes de Tréguier, où un apéro leur est servi avant le repas, dans une salle adjacente.

Durant la réunion des sociétaires, le maire de Tréguier avait gracieusement ouvert les portes du Cloître de la Cathédrale Saint-Tugdual au profit des conjoints. C'est un exceptionnel cloître gothique rayonnant bâti au XV<sup>ème</sup> siècle, en granit. Il se compose de 46 arcades sous lesquelles de nombreux gisants (du XV<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècles) et pierres tombales trouvent place. La voûte en bois est superbe. Par le bras Nord on accède au cloître, chef-d'œuvre du flamboyant breton. A la différence de la plupart des cloîtres monastiques réservés au religieux, et comme la plupart des cloîtres cathédraux, celui de Tréguier fut destiné à plusieurs usages. Outre son usage premier comme lieu de recueillement pour les chanoines, il devait accueillir les nombreux pèlerins qui affluaient sur le tombeau de Saint-Yves, et servait aussi



de marché couvert dont le chapitre tirait des revenus. Ces multiples usages expliquent sans doute son envergure en forme de parallélogramme, bien au-delà du chevet de la cathédrale où se trouve dès sa conception du côté sud un accès pour les jours de foire. On voit encore au niveau de la jonction de la galerie Sud, avec le chevet de la cathédrale, l'ancien guichet qui correspondait à la perception du droit d'étal.



Emmenés par Patricia NAOURÈS et Nathalie BALLAND, les conjoints ont déambulé dans les allées du jardin et entre les arcades. Heureusement, la météo était passagèrement favorable.

## *Prix de l'apprentissage*



Le 25 juin dernier, la section des Côtes d'Armor organisait sa troisième remise du « Prix d'apprentissage ». Après la mairie de Trégastel en 2020, les locaux du conseil départemental en 2021, c'est dans une des salles de la préfecture que cinq prix ont été remis (1 prix d'excellence et 4 prix du

mérite).

Cette cérémonie s'est déroulée devant une centaine de personnes. Les familles des récipiendaires, leurs cadres, leurs tuteurs et les sociétaires et amis de la SMLH sont venus soutenir le nouveau président de la section dans sa première cérémonie publique.

Une fois de plus, Dany BOUCHÉ, président du comité de Lannion, a géré, de main de maître, cette magnifique action qui met en avant à la fois l'apprentissage, les

apprentis et la SMLH dans ses actions intergénérationnelles.

Le jury a attribué les prix de l'apprentissage de la promotion 2022 aux lauréats suivants :

- Le prix d'excellence a été remis par le préfet des Côtes d'Armor, monsieur Stéphane ROUVÉ à Tom Teffaine (CFA de Ploufragan – Hôtel restaurant CASTELBRAC à Dinard).
- Les prix du mérite ont été remis par le président de la section départementale à :
  - Yonni Belan ((ITC Saint-Brieuc – Garage MERLIN à Languoux) ;
  - Mathéo Guennegues (Lycée agricole Pommerit – Sarl AVEL VOR à Landunvez) ;
  - Ethan Gourlay (ELPFA Merdrignac – Eurl COMBESCOT à Taden) ;
  - Pierre-Alexandre de Parcevaux (Lycée agricole Pommerit – Gaec SAINT KAY à Plouarzel).



La section des Côtes d'Armor a su compter sur des partenaires convaincus et fidèles pour permettre la remise des prix. Le président honoraire, pour l'occasion, a salué et remercié Alain DAHER, président du Groupe Bodemer, ainsi que M. Régis CADALEN président de l'entreprise Dinan Distribution centre Leclerc.



## Remise de la Légion d'Honneur.



C'est dans les salons du conseil départemental des Côtes d'Armor devant plus d'une centaine d'invités, dont le président de la section des Côtes d'Armor de la SMLH, que monsieur Eric LAPORTE, directeur général du laboratoire LABOCEA, a reçu des mains du Docteur Jean-Luc ANGOT, membre de l'Académie de médecine et

président honoraire de l'académie vétérinaire de France, l'insigne de chevalier de la légion d'Honneur, pour son implication et sa réactivité dans l'analyse des tests COVID-19, soulignées par la directrice de l'ARS présente. Deux ans après le déclenchement de la pandémie de COVID-19, le laboratoire LABOCEA aura fourni, à la Bretagne, 500 000 résultats d'analyses RT-PCR COVID-19, et, surtout, permis au système de ne pas implorer lors des périodes de pics majeurs d'activité, alors que les laboratoires de biologie médicale ou hospitaliers n'arrivaient pas à faire face ni en quantité, ni dans les délais impartis. Monsieur LAPORTE, originaire de Quimper, intégrera la section 29-Cornouailles.

## 78<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Coat-Mallouen

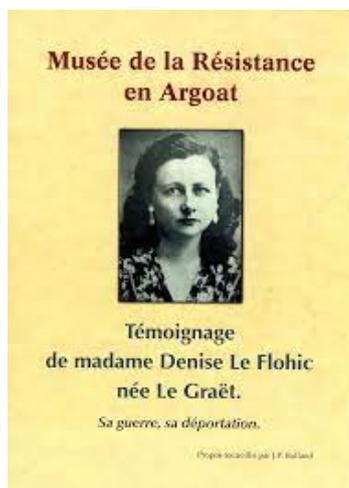


C'est sur un terre-plein rénové et aménagé que 300 personnes ont assisté au 78<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille qu'ont mené près de 400 jeunes résistants face aux nazis qui ont subi de

très lourdes pertes. Leur héroïsme a une fois de plus été mis en exergue, tant leur jeune âge dans l'engagement au profit de la nation est un exemple pour notre jeunesse.

La cérémonie présidée par le préfet des Côtes d'Armor, monsieur Stéphane ROUVÉ, a débuté par une messe célébrée par notre sociétaire, monseigneur Denis MOUTEL. Après la cérémonie au drapeau, les associations patriotiques ont déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle. Ont suivi celle de la SMLH22, les élus et celle du préfet, avant que ne débute un défilé de véhicules militaires. Un largage de parachutistes du centre de formation de PAU a eu lieu en clôture de la cérémonie.





## *In Memoriam.*

Denise LE FLOHIC, officier de la Légion d'Honneur, sociétaire de la SMLH, au comité de Lannion, nous a quittés le 11 mai dernier à Saint-Agathon. Présents à ses obsèques, le 16 mai dernier à Ploumagoar, au côté de Pierre MARTIN, président national de l'ANACR, qui a accepté

d'honorer madame LE FLOHIC et d'assurer son éloge funéraire, ses camarades de la légion d'honneur et des ordres nationaux lui ont rendu un dernier hommage aux saluts des 10 drapeaux présents.

Née, à Bourbriac, le 5 janvier 1923, dans une famille de quatre enfants, elle est la fille de cafetiers de la place du centre de Bourbriac. A 20 ans, elle entre dans la Résistance, en 1943. Recrutée par Jean Devienne comme agent de liaison, elle distribue le journal clandestin « *Le Patriote résistant* », et assure le transport et la transmission des messages entre les différents postes de résistance. Elle profite de sa proximité avec la mairie de Bourbriac pour confectionner de fausses cartes pour les réfractaires du STO (service du travail obligatoire). Enfin, elle joue un rôle primordial dans les convois d'armes au profit des résistants.

Denise LE FLOHIC a été l'honneur de la France à une époque où certains se vaustraient dans la collaboration avec l'occupant ou dans un attentisme sécuritaire, elle a fait le choix courageux de rejoindre ceux qui se sont engagés pour la liberté et la justice.

En mai 1944, les Allemands envahissent le bourg, de Bourbriac. Ils frappent au store du café et l'emmènent. Elle a été dénoncée, avec d'autres résistants

*« La nuit tombante, ils nous ont interrogés. Nous avons passé la nuit assis sur une chaise, alignés face à un mur. Le lendemain, j'ai été amenée à la Gestapo, à Guingamp. J'ai été menacée, j'ai été battue. On me demandait le nom de mon chef dans la Résistance. Je n'ai rien dit »,* racontait-elle en 2015, lors d'une interview à *Ouest-France*.

Elle sera, dans un premier temps, détenue à Saint-Brieuc, puis à la prison Jacques Quartier de Rennes. Elle est embarquée, quatre mois après, de force, dans le train de « Langeais » pour une déportation au camp de Ravensbrück, puis de Sachsenhausen. Elle fut abandonnée par les Allemands dans un bois, en mai 1945, après avoir résisté à la marche de la mort, en parcourant 500 km en dix jours sans manger.

Dès lors, elle a consacré sa vie à la lutte contre le racisme, la xénophobie, pour les valeurs de la République et de la justice.



Son combat durant la guerre, mais également dans son engagement, lui a valu de recevoir l'insigne de chevalier de la Légion d'Honneur, puis d'être promu officier en 1995. Elle fut élevée au rang de commandeur de l'Ordre national du Mérite, et recevra parallèlement la Croix de guerre, la croix du combattant, la médaille militaire, de la déportation, du Sénat et du combattant volontaire.

Une rue de Ploumagoar porte son nom



**Prenez grand soin de vous. Amicalement**  
LCL (er) Jean-Yves NAOURES



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ  
DES MEMBRES DE  
LA LÉGION D'HONNEUR**

**100 ANS AU CŒUR DE LA NATION**

Ils nous ont quittés en 2021 et 2022 :

## 2021, 14 disparus

Nom	Prénom	date	comité	grade LH
Desbois	Yves	08/02/21	1	officier
Kieffer	Georges	14/03/21	2	officier
Le Guen	Jeanne	29/04/21	1	associée
Medot	Mireille	06/01/21	5	associée
Boubennec	Yolande	26/06/21	4	ami
Ansart de Lessan	Michel	23/07/21	2	chevalier
Pelard	Rolande	08/08/21	4	chevalier
de Longueville	Yves	03/09/21	2	officier
Moulin	François	17/09/21	4	chevalier
Demez	Bertrand	21/09/21	1	officier
Le Guen	Jean-Claude	16/10/21	5	chevalier
Naviner	Joseph	03/12/21	2	chevalier
Turmel	Carmen	31/12/21	1	associée
Sohier	Bernard	18/10/21	1	chevalier

## 2022, 9 disparus

Nom	Prénom	date	comité	grade LH
Blivet	Joseph	02/02/22	2	chevalier
Bellec	Denise	07/02/22	4	associée
André	François	07/02/22	1	chevalier
Touzé	René	01/03/22	5	officier
de Charette de la Contrie	Armel	07/04/22	2	chevalier
Bourdais	Guy	19/04/22	1	chevalier
Le Mat	Jean-Yves	16/04/22	4	chevalier
Normand	Madeleine	15/04/22	1	Membre associé
Besset	Marcel	02/05/22	1	chevalier

## LES CHIFFRES DU MÉRITE ET DU SUCCÈS

1 013 + 1 013

fileuls soutenus en 2017  
marraines et parrains sur l'ensemble du territoire

66 %

des fileuls atteignent un niveau Bac > 5

versus 20 % des étudiants diplômés sortants de formation initiale en 2014

Source : EESR10, Ministère Education nationale et Enseignement supérieur

62 %

des fileuls insérés ont un statut "Cadre, profession intellectuelle supérieure"

versus 9,4 % des fils d'ouvriers (moyenne nationale - Source Observatoire Inégalités 2017 / Insee Données 2014-2015)

Vos dons permettent :

- de donner leur chance à de nouveaux jeunes méritants issus de milieux modestes, d'être accompagnés du lycée jusqu'à la vie active,
- d'aider les fileuls à couvrir leurs besoins financiers tout au long de leur parcours d'études : frais de scolarité, besoins courants, etc.
- de développer notre ingénierie de parrainage : livrets pédagogiques et programmes d'actions qui favorisent la réussite des fileuls (prépas d'été, stages en entreprise, etc.),
- d'informer, former et soutenir la communauté des parrains, référents et coordinateurs régionaux dans leurs missions,
- de poursuivre le déploiement et l'ancrage régional, de mutualiser les pratiques et expériences pour être au plus près des besoins et attentes des fileuls.

POUR POURSUIVRE SA MISSION, LA FONDATION A BESOIN DE VOUS.

Vos dons à la Fondation Un Avenir Ensemble ouvrent droit à une réduction de vos impôts

### Le remplacement de l'ISF par l'IFI ne modifie pas vos avantages fiscaux

75 % de votre don sont déductibles de votre impôt dans la limite de 50 000 €. Vous pouvez verser votre don au titre de l'IFI jusqu'à la date limite de votre déclaration.

Faire un don à une Fondation reconnue d'utilité publique est, en 2018, la seule solution possible de réduction de votre IFI.

### Si vous êtes redevable de l'Impôt sur le Revenu

66 % de votre don sont déductibles de votre impôt dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable (au-delà de 20 %, l'excédent est reportable sur les 5 années suivantes).

Si vous êtes redevable de l'IFI et de l'IR, vous pouvez répartir votre don sur les deux impôts.

Les comptes sont établis par un cabinet d'expertise comptable, vérifiés et certifiés sans réserve par notre commissaire aux comptes EY. La Fondation est habilitée à recevoir des legs et donations.

Fondation reconnue d'utilité publique - 1 rue de Solferino - 75007 PARIS  
Contact : Martine Destivelle, Responsable Communication et Développement  
m.destivelle@fondation-unavenirensemble.org - Tél. : 01 40 62 83 65  
www.fondation-unavenirensemble.org

Conception et réalisation : Nathalie Bouché - Directeur de la Publication : Pascale Doyet - Responsable Communication et Développement : Martine Destivelle - Crédits photos : Maxime Leprieux, Akwanis Sattier - ISSN 2269-3953 - Impression : Flux MD



## LES DÉCORÉS DE LA NATION s'engagent!

### DES HOMMES ET DES FEMMES,

agriculteurs, artistes, commerçants, enseignants, industriels, juristes, militaires, professionnels de santé, sportifs... reconnus pour leurs mérites et distingués par la Nation

### S'ENGAGENT POUR...

#### DES JEUNES MÉRITANTS

décidés à découvrir, prouver, réussir leur vie professionnelle...

(Extrait du Manifeste de la Fondation Un Avenir Ensemble)

Reconnue d'Utilité Publique depuis 2009, la Fondation Un Avenir Ensemble met en place et anime des parrainages qui lient les décorés de la Nation à de jeunes méritants dans le but de relancer l'ascenseur social.



À la Fondation Un Avenir Ensemble, Le mérite se partage!

Réunion des membres de l'Assemblée des Fondateurs au Palais de Salm, en présence des fileuls insérés.



En France, 47 % des fils de cadres supérieurs étaient eux-mêmes cadres supérieurs, contre moins de 20 % de l'ensemble des fils et moins de 10 % des fils d'ouvriers

Observatoire des Inégalités 2017, Source Insee - Données 2014-2015, hommes de 30 à 59 ans

## Et si...

les décorés contribuaient à augmenter les chances de réussite de lycéens méritants, issus de milieux modestes, en les accompagnant dans leurs études jusqu'à leur entrée dans la vie active ?

La Fondation Un Avenir Ensemble rend la rencontre possible, et nourrit ce lien qui repose sur l'écoute, la transmission de valeurs, l'ouverture au monde et à la culture.

### SES PRINCIPALES MISSIONS CONSISTENT À :

<p><b>Soutenir financièrement</b> les fileuls pour que le coût des études ne soit pas un frein à l'ambition et au projet professionnel</p>	<p><b>Développer le potentiel collectif</b> : favoriser le partage d'expérience et l'échange - entre parrains, entre fileuls, entre "anciens" et "nouveaux" -</p>
<p><b>Mobiliser</b> de nouveaux parrains décorés sur l'ensemble du territoire national</p>	<p><b>Identifier</b> les fileuls et constituer les binômes ("1 parrain-1 fileul") grâce aux lycées partenaires</p>
<p><b>Proposer des actions ciblées</b> pour aider les fileuls (orientation, culture, insertion professionnelle, ouverture internationale, etc.)</p>	<p><b>Accompagner les binômes</b>, piloter et enrichir le dispositif de parrainage avec l'appui des référents académiques, des coordinateurs régionaux et des experts bénévoles (réunions locales, information, animation, gestion de projets, etc.)</p>

### PARRAINS ET FILLEULS NOUENT UNE RELATION UNIQUE, FAITE DE **CONFIANCE**, DE **RESPECT** MUTUEL, DE **DÉCOUVERTES**, QUI SE POURSUIT SOUVENT AU-DELÀ DU PARRAINAGE



"C'est un honneur pour moi d'avoir été sélectionnée comme filleule par la Fondation Un Avenir Ensemble. Mon parrain a fait sa carrière dans le secteur de l'urbanisme. J'ai puisé en lui les conseils que ni mon père à la retraite, ni ma mère ne pouvaient m'apporter.

**Johanna Roth**, 25 ans. Directrice de l'Alliance Française à Cusco au Pérou, parrainée en 2010.

Sa disponibilité, sa transparence et la complicité qui s'est progressivement instaurée entre nous m'ont permis de prendre conscience des valeurs auxquelles je voulais me consacrer : la défense de la langue et de la culture françaises à l'étranger."

**Colette Harf-Monteil** (Strasbourg), Marraine depuis 2015. Chevalier de la Légion d'honneur.



"En acceptant de parrainer une jeune fille méritante en classe de seconde, je me suis engagée dans la durée. Mais, loin d'être une charge, le parrainage d'un fileul issu d'un milieu et d'un entourage différents du sien apporte beaucoup de satisfactions. De plus, la Fondation définit parfaitement les rôles et les objectifs de chacun : relayée par les référents et les coordinateurs régionaux, elle est force de proposition, elle épaula, encourage et joue un rôle facilitateur. J'évolue ainsi dans une relation de confiance aux côtés de l'ensemble des acteurs du projet."

### LA FONDATION MET EN PLACE, COORDONNE, ASSURE LE SUIVI, ANIME ET ÉVALUE LES PARRAINAGES



UN AVENIR ENSEMBLE, C'EST + DE

+ 1 000 parrains et 1 000 fileuls répartis sur l'ensemble du territoire

188 fileuls insérés

155 lycées partenaires

200 entreprises partenaires

15 000 donateurs